



DIAGNOSTIC SITUATION FINANCIÈRE

BAISSE DE CHIFFRE D'AFFAIRES ?
PROBLÈMES DE TRÉSORERIE ?
IMPAYÉS ?

...



Ne restez pas seul face à vos difficultés,
dès les premiers symptômes
venez consulter !



CCI VAUCLUSE

Votre entreprise doit faire face à un ralentissement d'activité, à des augmentations de charges ? Vous rencontrez des problèmes de trésorerie ou de des difficultés d'ordre bancaire ? Faites le point en toute confidentialité avec un conseiller de la CCI, qui analyse avec vous les problématiques de gestion et de financement de votre entreprise et vous propose des solutions. Ce diagnostic gratuit de votre situation financière se déroule en 3 phases :

- + Un entretien individuel et confidentiel sur la base des documents comptables de votre entreprise
- + Une analyse approfondie de votre situation : historique de création et d'exploitation, forces et faiblesses, fragilités structurelles...
- + Des préconisations et aides pratiques pour leur mise en œuvre (voir page suivante)

Cet accompagnement dans l'analyse et la prise de décision réalisé par un spécialiste vous apporte un regard extérieur et le recul nécessaire.



VOTRE SITUATION FINANCIÈRE EST FRAGILE ?

Faiblesse du haut de bilan, politique d'achats risquée, poste des créances clients à revoir... Notre spécialiste peut vous apporter des solutions : élaboration d'un nouveau business plan, mise en relation avec notre réseau d'experts, détection d'un besoin de formation...

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS POUR RÉGLER UNE DETTE FISCALE OU SOCIALE ?

Après de l'URSSAF, du RSI, des Impôts... Nous vous aidons, via notre réseau de partenaires, à demander à titre exceptionnel des délais de paiement.

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS AVEC VOTRE ORGANISME BANCAIRE ?

Pour un refus de prêt ou de facilité de caisse, vous pouvez saisir le Médiateur du Crédit. Notre conseiller vous aide à constituer votre dossier sur www.mediateurducredit.com. Une médiation s'instaure alors entre vous et votre banque.

VOTRE ENTREPRISE CONNAÎT DE RÉELLES DIFFICULTÉS DE GESTION ?

Impayés, perte d'un client principal, votre trésorerie est fragilisée... Nous pouvons vous accompagner dans la mise en place de mesures de prévention auprès du Tribunal de Commerce : mesure de sauvegarde, mandat ad-hoc... ou vous soutenir pour affronter une procédure collective (redressement ou liquidation judiciaire).





CCI VAUCLUSE



**Pour contacter votre conseiller
Accompagnement des Entreprises
et Tiers de confiance du Médiateur de Crédit**

Tél. : 04 90 14 87 29
ou avramat@vaucluse.cci.fr

Retrouvez toutes nos prestations sur

WWW.VAUCLUSE.CCI.FR,

CCI de Vaucluse - 46 cours Jean Jaurès
BP 158 - 84008 AVIGNON cedex 1